

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 30 SEPTEMBRE 2013 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, Directeur Général et M^e Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2013-215

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Adoptée

À 20h54, le Conseiller Leon Elfassy s'absente temporairement de l'assemblée.

2013-216

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal du 9 septembre 2013 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

À 20h55, le Conseiller Leon Elfassy revient assister à l'assemblée.

2013-217

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 804 CONCERNANT L'OPÉRATION CADASTRALE

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du règlement n° 804 a été donné lors de la séance ordinaire du 5 août 2013 et que les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- D'adopter le règlement n° 804 concernant l'opération cadastrale.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2013-218

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 12 SEPTEMBRE 2013

Chaque membre du Conseil en ayant reçue copie, la Greffière dépose le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme, tenue le 12 septembre 2013.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par la Greffière.

2013-219

DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 727 ART. 6.3.2, AFIN DE PERMETTRE LA MARGE GAUCHE À 1.92M (6.29 FEET) DE LA LIMITE DE PROPRIÉTÉ LATÉRALE AU LIEU DE 3.36M (11 PIEDS) POUR LÉGALISER LE BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ EXISTANT AU 61, CHEMIN FINCHLEY LOT NO. : 2 088 743, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727) (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775) (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURE # G-18 0005)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- De reporter l'adoption de ce sujet à une séance subséquente du Conseil.

Adoptée

2013-220

DEMANDE D'APPROBATION AFIN DE PERMETTRE UN AGRANDISSEMENT EN COUR ARRIÈRE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ SITUÉ AU 91, CHEMIN HAMPSTEAD LOT NO. : 2 089 875 ZONE RA-2 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727) (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour l'approbation afin de permettre un agrandissement en cour arrière d'un bâtiment unifamilial détaché situé au 91 Chemin Hampstead et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 12 septembre 2013 soit *approuvé* à la recommandation du CCU. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectent les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775.

Adoptée

2013-221

DEMANDE D'APPROBATION AFIN DE PERMETTRE DES MODIFICATIONS AUX FAÇADES D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ SITUÉ AU 18, CHEMIN GRANVILLE LOT NO. : 2 088 197 ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727) (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour l'approbation afin de permettre des modifications aux façades d'un bâtiment unifamilial détaché situé au 18 Chemin Granville et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 12 septembre 2013 soit *approuvé* à la recommandation du CCU. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectent les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775.

Adoptée

2013-222

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2013

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois d'août 2013 a été soumise au Conseil.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 28 août 2013 au 26 septembre 2013, au montant de 1 290 897.33 \$ est par la présente approuvée (790 285.10 \$ pour les chèques et 500 612.23 \$ pour les paiements en ligne).

Adoptée

2013-223

CONTRAT POUR LA FOURNITURE DU SEL DE DÉGLAÇAGE – HIVER 2013/2014

CONSIDÉRANT QUE l'adoption de la résolution 2013-117 adoptée le 7 mai 2013 a permis à la Ville de Hampstead de faire partie de l'appel d'offres publiques regroupés de la Ville de Montréal, pour la fourniture de sel de déglacage pour l'hiver 2013/2014;

CONSIDÉRANT QU'en résultat de l'appel d'offres publique 13-12670 de la Ville de Montréal, *Sifto Canada Corporation* est le fournisseur retenu pour la Ville de Hampstead;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- DE, ratifier la décision de la Ville de Montréal d'octroyer le contrat pour la Ville de Hampstead pour la fourniture de sel de déglacage pour l'hiver 2013/2014 à *Sifto Canada Corporation* pour les coûts suivants :

Fourniture de sel de déglacage en vrac :	54,25 \$/tm
Frais de livraison :	3,05 \$/tm

N.B. utilisation approximative de 1 100 tonnes métriques

Les taxes sont applicables sur les prix ci-dessus

Livraison à notre demande uniquement.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2013-224

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UNE PATINOIRE

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour la fourniture d'une patinoire en plastique recyclé;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 10 SEPTEMBRE 2013, celles de *Permafib* est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE, le contrat pour la fourniture d'une patinoire en plastique recyclé; soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

PERMAFIB

Fourniture d'une patinoire en plastique recyclé	\$52 425.00
T.P.S. (5%)	\$ 2 621.25
T.V.Q. (9.975%)	<u>\$ 5 229.39</u>
Grand Total :	\$ 60 275.61

Le certificat du trésorier 13-35, daté du 13 septembre 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-225

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UN TRACTEUR UTILITAIRE ET EQUIPEMENTS

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour la fourniture d'un tracteur utilitaire et équipements;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 23 septembre 2013, celles de *Lange Patenaude Équipement Ltée Kubota Montréal* est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE, le contrat pour la fourniture d'un tracteur utilitaire et équipements soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

LANGE PATENAUDE ÉQUIPEMENT LTÉE KUBOTA MONTRÉAL

Fourniture d'un tracteur utilitaire et équipements	\$ 46 551.52
Taxe pneus	\$ 24.00
T.P.S. (5%)	\$ 2 328.78
T.V.Q. (9.975%)	<u>\$ 4 645.91</u>
Grand Total :	\$ 53 550.21

Le certificat du trésorier 13-37, daté du 23 septembre 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

SUSPENSION

À 21h18, Monsieur le Maire suspend la présente séance.

À 21h23 lors de la reprise de la séance suspendue, tous les membres du Conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.

À 21h24, le Conseiller Harvey Shaffer s'absente temporairement de l'assemblée.

2013-226

OCTROI DE CONTRAT – RECONSTRUCTION D'UN MURET DE SOUTÈNEMENT À L'INTERSECTION DES CHEMINS FLEET ET QUEEN MARY

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour la reconstruction d'un muret de soutènement à l'intersection des chemins Fleet et Queen Mary;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 16 septembre 2013, celle de *Les Entreprises Clifton DRAM Inc.* est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU :

- QUE, le contrat pour la reconstruction d'un muret de soutènement à l'intersection des chemins Fleet et Queen Mary soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

LES ENTREPRISES CLIFTON DRAM INC.

Reconstruction d'un muret de soutènement à l'intersection des chemins Fleet et Queen Mary:	\$ 42 210.00
T.P.S. (5%)	\$ 2 110.50
T.V.Q. (9.975%)	<u>\$ 4 210.45</u>
Grand Total :	\$ 48 530.95

Le certificat du trésorier No 13-36, daté du 23 septembre 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Membres du conseil présents ayant voté: les conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax et la Conseillère Bonnie Feigenbaum.

Adoptée

À 21h28, le Conseiller Harvey Shaffer revient assister à l'assemblée.

2013-227

FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION - ÉVALUATION DES OFFRES DE SERVICES CONCERNANT LE CONTRAT POUR LES LIENS TÉLÉCOM

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit, pour les contrats de services professionnels, former un comité de sélection pour évaluer les offres de services reçues, membres dont ont été suggérées par le directeur général;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et RÉSOLU UNANIMEMENT:

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- DE ratifier la décision du directeur général de nommer le chef de section systèmes d'information, un représentant de la compagnie *OS4 Techno Conseillers* en systèmes d'information et un représentant de la compagnie *Cosior Conseillers* en systèmes d'information, pour faire partie du comité de sélection pour l'évaluation des offres de service pour le contrat des liens de télécommunication.

Adoptée

À 21h31, le Conseiller Leon Elfassy s'absente temporairement de l'assemblée.

À 21h31, le Conseiller Leon Elfassy revient assister à l'assemblée.

2013-228

OCTROI DU CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE REHAUSSEMENT DE L'INFRASTRUCTURE FIBRE DES LIENS DE TÉLÉCOMMUNICATION

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- De reporter l'adoption de ce sujet à une séance subséquente du Conseil.

Adoptée

2013-229

PREMIER RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LE DÉPOTOIR À NEIGE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du projet du premier renouvellement d'entente, considérant la fin du terme de l'entente de 2009, permettant à la Ville de Hampstead d'utiliser le dépotoir à neige de la Ville de Côte Saint-Luc, entente effective à compter du 1^{er} octobre 2013;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'autoriser le directeur général ou, en cas d'absence, la greffière, à signer le premier renouvellement de l'entente intermunicipale pour le dépotoir à neige, effective le 1^{er} octobre 2013, par laquelle la Ville de Côte Saint-Luc permet à la Ville de Hampstead d'utiliser le dépotoir à neige de Côte Saint-Luc, situé à l'intersection du chemin Kildare et de l'avenue Marc Chagall, pour la période du 1^{er} novembre 2013 au 31 mars 2014;

Le certificat du trésorier n° 13-47, daté du 27 septembre 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-230

APPROBATION DU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'EMBAUCHE DE MME LORI LABELLE À TITRE DE «CHEF DE SECTION – LOISIRS ET ADULTES 55+»

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead requiert l'embauche d'un «Chef de section – Loisirs et adultes 55+», pour le remplacement temporaire de Mme Chandra Devenyi;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, la directrice des services communautaires et la directrice des ressources humaines recommandent le renouvellement du contrat d'embauche de Mme Lori Labelle;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'APPROUVER le renouvellement du contrat d'embauche de Mme Lori Labelle à titre de «CHEF DE SECTION – LOISIRS ET ADULTES 55+», pour une période n'excédant pas le 30 septembre 2014.

Le certificat du trésorier no 13-40, daté du 24 septembre 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-231

APPROBATION DU RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SERVICES POUR LES SERVICES PERSONNELS DE M. ANDRÉ DROUIN À TITRE DE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE HAMPSTEAD

CONSIDÉRANT QUE le contrat de services du Président du Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Hampstead viendra à échéance le 23 octobre 2013;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead requiert les services d'une personne afin d'occuper la fonction de Président du Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Hampstead ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et la directrice des ressources humaines recommandent le renouvellement du contrat de services pour combler ce besoin;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU :

- D'AUTORISER le directeur général à renouveler le contrat de services pour les services personnels de Monsieur André Drouin à titre de «Président du Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Hampstead» aux conditions prévues au contrat de services signé entre les parties pour une durée d'une (1) année à partir de la signature, contenues dans un dossier confidentiel détenu dans le bureau de la directrice des ressources humaines.

Le Maire William Steinberg appelle le vote.

Ont voté en faveur:

Conseiller Michael Goldwax
Conseiller Jack Edery
Conseiller Harvey Shaffer
Conseillère Bonnie Feigenbaum

A voté contre :

Conseiller Leon Elfassy

En faveur: 4

Contre : 1

Adoptée sur division

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2013-232

NOMINATION DE MME CHANDRA DEVENYI À TITRE DE «GESTIONNAIRE DES LOISIRS»

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- DE promouvoir **Mme Chandra Devenyi** à titre de «**Gestionnaire des loisirs**» à compter du 1^{er} octobre 2013, aux conditions usuelles prévues dans la «Politique de rémunération des cadres», ainsi qu'à la «Politique concernant les conditions et avantages des cadres» de la Ville de Hampstead;

Le certificat du trésorier no 13-39, daté du 24 septembre 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-233

EMBAUCHE DE MONSIEUR GERARD ACHOD À TITRE DE "JOURNALIER-CHAUFFEUR"

ATTENDU QU'un (1) poste permanent de "Journalier-chauffeur", groupe de traitement 6, au département des travaux publics est présentement vacant;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'EMBAUCHER MONSIEUR GERARD ACHOD à titre de "Journalier-chauffeur" titulaire aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301, et la Ville de Hampstead;

Le certificat du trésorier no 13-42, daté du 24 septembre 2013, émis par le trésorier, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-234

EMBAUCHE DE MONSIEUR IVAN ZILIC À TITRE DE "JOURNALIER-CHAUFFEUR"

ATTENDU QU'un (1) poste permanent de "Journalier-chauffeur", groupe de traitement 6, au département des travaux publics est présentement vacant;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'EMBAUCHER MONSIEUR IVAN ZILIC à titre de "Journalier-chauffeur" titulaire aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301, et la Ville de Hampstead;

Le certificat du trésorier no 13-41, daté du 24 septembre 2013, émis par le trésorier, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2013-235

EMBAUCHE DE MONSIEUR WILLIAM HAGGERTY À TITRE DE "JOURNALIER-CHAUFFEUR"

ATTENDU QU'un (1) poste permanent de "Journalier-chauffeur", groupe de traitement 6, au département des travaux publics est présentement vacant;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'EMBAUCHER MONSIEUR WILLIAM HAGGERTY à titre de "Journalier-chauffeur" titulaire aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301, et la Ville de Hampstead;

Le certificat du trésorier no 13-43, daté du 24 septembre 2013, émis par le trésorier, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-236

EMBAUCHE DE MONSIEUR MATHIEU GIASSON À TITRE D' "OPÉRATEUR-CHAUFFEUR"

ATTENDU QU'un (1) poste permanent d' "Opérateur-chauffeur", groupe de traitement 12, au département des travaux publics est présentement vacant;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'EMBAUCHER MONSIEUR MATHIEU GIASSON à titre d' "Opérateur-chauffeur" titulaire aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301, et la Ville de Hampstead;

Le certificat du trésorier no 13-45, daté du 24 septembre 2013, émis par le trésorier, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-237

EMBAUCHE DE MONSIEUR RICHARD ST-MARTIN À TITRE D' "OPÉRATEUR-CHAUFFEUR"

ATTENDU QU'un (1) poste permanent d' "Opérateur-chauffeur", groupe de traitement 12, au département des travaux publics est présentement vacant;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'EMBAUCHER MONSIEUR RICHARD ST-MARTIN à titre d' "Opérateur-chauffeur" titulaire aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301, et la Ville de Hampstead;

Le certificat du trésorier no 13-46, daté du 24 septembre 2013, émis par le trésorier, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2013-238

EMBAUCHE DE MONSIEUR STÉPHANE RABY À TITRE D' "OPÉRATEUR-CHAUFFEUR"

ATTENDU QU'un (1) poste permanent d' "Opérateur-chauffeur", groupe de traitement 12, au département des travaux publics est présentement vacant;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'EMBAUCHER MONSIEUR STÉPHANE RABY à titre d' "Opérateur-chauffeur" titulaire aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301, et la Ville de Hampstead;

Le certificat du trésorier no 13-44, daté du 24 septembre 2013, émis par le trésorier, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2013-239

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr. William Steinberg, Mayor

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Town Clerk